ME62

7 décembre Bruxelles : «Europe et migrations »

Visites à la Commission et au Parlement européen

72 Personnes ont passé la journée du 7 décembre à Bruxelles dans le cadre du projet « Europe et migrations »

L'essentiel du groupe était constitué d'étudiants, accompagnés de leurs professeurs, de la faculté de Droit de Douai, de celle de Lille II et de classe préparatoire à l'Ecole nationale de la magistrature.

La matinée à la Commission a été consacrée à deux exposés successifs.
Ludo Tegenbosch, conférencier de la DG Communication, a présenté l'afflux migratoire auquel l'UE doit faire face, puis passé en revue les politiques migratoires et de protection des frontières de l'Union, d'immigration légale, de retour.
Katérina Wolfova, de la DG migrations et affaires intérieures a détaillé la politique d'asile et les réformes en cours : Centres d'accueil, relocalisation ou réinstallation des demandeurs d'asile, réforme du règlement de Dublin, des directives « Accueil », « Qualification ».
Ces deux présentations ont donné lieu à de nombreux échanges, sur le respect des droits de l'Homme dans les procédures, l'aide humanitaire, les secours en Méditerranée.

Après le déjeuner au centre des visiteurs, le groupe a été accueilli au Parlement.

Marie Ramot, conférencière, a présenté le fonctionnement de l'institution, puis accompagné le groupe en tribune de l'hémicycle pendant une réunion plénière du Comité des régions d'Europe.

Trois députées sont venues dialoguer avec le Groupe.

Nathalie Griesbeck, députée ALDE (libéraux) et membre de la Commission des libertés civiles, a présenté son activité au Parlement, la façon dont s'élaborent les textes : le rôle des rapporteurs et « shadows », les compromis à trouver dans les groupes politiques, en commission, puis avec le Conseil.

Elle a détaillé son expérience de rapporteuse sur la présomption d'innocence et sur la création de l'Agence européenne de gardes-côtes et de gardes-frontières.

Eva Joly, députée du groupe des Verts, membre de la Commission des libertés civiles a fait part de ses centres d'intérêts principaux : la création d'un Parquet européen et l'unification des droits dans la lutte contre le

terrorisme. Elle a ensuite dénoncé l'incapacité politique des Etats membres à accorder les moyens nécessaires aux sauvetages en Méditerranée, puis l'absurdité du système de Dublin. Les Verts proposent pour leur part des quotas obligatoires de migrants à accueillir par chaque Etat et des sanctions financières en cas de non-respect, y compris en retenant des fonds structurels.

Christine Revault d'Allonnes Bonnefoy, députée du groupe des Socialistes et Démocrates, et membre suppléante de la Commission libertés civiles, a énuméré les nombreux textes en chantier pour répondre au défi migratoire : Refonte de la politique d'asile, Eurodac (enregistrement des données personnelles), mise en place d'un Office européen de l'asile (équivalent de l'OFPRA), révision des directives « Asile » et « Accueil »

Elle fait part de l'opposition de son groupe à l'abaissement de l'âge de prises d'empreintes des réfugiés, à la nécessité de former les personnels garde-côtes et gardes-frontières, de son avis favorable aux projets de « visas humanitaires »

La visite au Parlement se clôt par une séance de photos de groupe, à la satisfaction générale.

Après la journée du 25 novembre à Arras et avec cette journée à Bruxelles, s'achève la session 2016 des Défis européens consacrée aux enjeux migratoires.

Elle a bénéficié d'une subvention de la Commission européenne, des Patronages de la Commission, du Parlement, du Conseil économique social et environnemental. Elle a fait l'objet avec succès des partenariats avec l'Université d'Artois et l'Université pour Tous de l'Artois.

La formule sera reconduite en 2017, probablement sur le thème de la sécurité des Européens.